

Lancement de l'appel à projet 2011-2013

Fonds national de financement de la protection de l'enfance

La loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance a prévu dans son article 27¹ la création du Fonds national de financement de la protection de l'enfance dont l'un des objets est de favoriser des actions entrant dans le cadre de cette réforme. Une procédure d'appel à projet est initiée afin d'attribuer, pour 2011-2013 à ses bénéficiaires des crédits de soutien.

Vous trouverez, ci-joint, les pièces constitutives du dossier de candidature qui est à transmettre avant le 31 mars 2011 uniquement **par voie électronique** au Conseil général (cathomas@cg34.fr) et, en copie, à la Préfecture de département/D.D.C.S. 34 (bernadette.adelain@herault.gouv.fr) ainsi qu'au Secrétariat du comité de gestion (dgs-fnfpe@social.gouv.fr)

Les points clés du présent appel à projet sont les suivants :

1) Dates

Date de lancement : **31 décembre 2010**

Date de clôture : **31 mars 2011**

2) Objectifs

Le présent appel à projet vise à soutenir des actions expérimentales ou déjà existantes entrant dans le cadre de la loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance.

Trois principaux axes sont privilégiés :

- la protection des enfants vivant dans la précarité économique
- l'accompagnement des familles
- la prise en charge des publics spécifiques

3) Financement

Cet appel à projet vise à financer des projets sur une durée de 3 ans : 2011, 2012, 2013. Il est doté à ce titre d'une enveloppe de 6 millions d'euros.

L'apport du fonds est plafonné à 50 000 euros par projet et par an, et à 50% du financement total du projet.

4) Conditions d'éligibilité

Cet appel à projets s'adresse aux collectivités territoriales, à leurs établissements publics, ainsi qu'aux associations et autres organismes œuvrant notamment dans le domaine de la protection de l'enfance.

¹ Références : Loi n°2007-293 du 5 mars 2007 ; Décret n° 2010-497 du 17 mai 2010 relatif au fonds national de financement de la protection de l'enfance

Documents à télécharger :

- *Cahier des charges*
- *Dossier de candidature*
- *Dossier administratif et financier*